

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 6

Artikel: Pour une éducation nationale chrétienne

Autor: Oberson, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas de Suisses à la solde de l'étranger, pas d'ennemis au pouvoir, ni de l'intérieur, ni de l'extérieur. Et, par exemple, au temps de la République helvétique, on a vu un gouvernement qui n'était pas le nôtre.

Il y a bien des systèmes d'exercice du pouvoir. On en connaît un qui « s'assigne pour but exclusif le bien-être temporel et le bonheur en ce monde », il a pour père Karl Marx. Un homme important, mais assez dangereux. « Il se désintéresse totalement des problèmes de l'origine divine du pouvoir et des destinées de notre âme éternelle. » Alors, comprends-le bien, l'avenir de tous, et le tien, jeune paysan, n'est pas assuré même si l'on élève le prix du lait (c'est sans doute nécessaire) : tu ne te ferais pas tuer pour le prix du lait, ou alors ce serait le retour, toutes les choses allant de pair, ce serait « le retour à l'âge des cavernes, à la jungle, à l'abrutissement ».

Je voudrais alors te dire qu'il faut se méfier d'un Etat qui a pour but d'assurer seulement le bien-être matériel, qui doit sa stabilité seulement à l'ordre matériel. Un Etat qui « a pour but de développer et de protéger les biens matériels du peuple », qui conçoit la tâche de son gouvernement « comme celle d'un conseil d'administration... » Un Etat qui n'a que cela ? Non. A force d'administrer, il devient impossible de gouverner, dit M. Gonzague de Reynold.

Certes, l'Etat doit assurer le bien-être matériel du peuple, mais sans trop l'écraser d'impôts, ou, du moins, sans trop exiger d'impôts des travailleurs (l'impôt sur le produit du travail !) autrement dit des « petites gens ». Il est juste de « rendre à César ce qui est à César... », il est juste de payer des contributions à l'Etat parce que chacun bénéficie de l'ordre, du progrès matériel mis à notre disposition (routes, voies ferrées, etc.), chacun peut s'instruire dans les écoles publiques. Chacun participe à ces échanges continus de services qui ont lieu dans la société. On dit : « L'homme est d'autant plus civilisé qu'il est davantage citoyen et d'autant plus citoyen qu'il est davantage mêlé aux affaires de la cité. » Dès lors, il est juste que les citoyens facilitent la tâche des autorités par des apports matériels et par des apports spirituels. Ces apports doivent être employés à la réalisation du bien commun.

En démocratie, le citoyen a le devoir de voter. S'abstenir sans raison suffisante d'accomplir ce devoir est une atteinte au bien commun et un manque de solidarité. Mais ce devoir doit s'accomplir en connaissance de cause, d'où la nécessité de s'instruire dans une démocratie.

Jeune paysan, recueille-toi. Pense à nouveau les grands principes, c'est plus nécessaire aujourd'hui que jamais. La question économique n'a pas la primauté. Et si les paysans suisses vont au-devant d'une période difficile, ils la traverseront d'autant mieux

qu'ils seront plus éduqués dans les valeurs supérieures. Ceux de 1655 se sont révoltés non sans raison, mais n'oublions pas que la scission religieuse venait de se produire et que leur force de résistance en avait souffert. Maintenant la paix religieuse règne, c'est un gage de sécurité pour aborder l'avenir en continuant de servir notre patrie chrétiennement.

12 février 1946.

PAUL OBERSON.

Invocation à Marie

O mon Etoile du Matin, Vous qui parez le ciel de l'aube et illuminez notre premier éveil ; notre envol vers Dieu, comme Vous êtes douce ! Porte du Ciel, ouvrez-moi, afin que j'entre dans le séjour de paix de la vie intérieure, en votre compagnie, ma Clémentine...

O Pia ! que votre ferveur prie en moi.

Rose mystique, épanouissez mon oraison, afin qu'elle ne se fane jamais, mais fleurisse en joie et en consolation le Cœur du Roi ! Rappelez à mon âme, Consolatrice des affligés, qu'elle doit désirer le repos des Trépassés.

O Secours des Chrétiens, gardez-moi dans les difficultés de l'apostolat. Soyez-moi présente et secourable : donnez-moi la charité !

O Dulcis, calmez les battements inutiles de mon cœur, tenez-le comme un oiseau, captif, entre Vos mains.

O Santé des Infirmes, revêtez d'espérance ceux dont le corps est amoindri, resplendissez dans leurs âmes souffrantes !

O Lys parmi les Vierges, purifiez mon esprit de toute pensée indélicate, infidèle à Jésus...

Devant le Tabernacle où votre Enfant nous tend les bras, Arche d'Alliance, apprenez-moi l'adoration perpétuelle. Vous qui l'avez donné au Monde, ô Mère de l'Auteur de la grâce, signez l'union très suave de nos âmes avec le Dieu Tout-Puissant...

Et puis, ô Avocate, parlez pour moi ! Parlez de nous ! Gagnez le procès de nos peines ; acquittez-nous, car le remords nous écrase... O Sainte Marie, par Votre Assomption, que nos désirs de perfection et nos tendres élans d'amour montent dans Votre Ciel de Gloire jusqu'aux pieds de Jésus.

Amen.

ODETTE BURKHALTER.